

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPTE RENDU

16 Octobre 2018 | 17 heures | Salle I202 ENSAIT

### Participants

#### Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Laurent COGEZ  
M. Eugène DELEPLANQUE  
M. Pierre-François LAZZARO  
M. Jérôme LEMONNIER  
M. Louis MASQUELIER  
M. Eric MEZIN  
M. Ludovic PIERRE  
M. Jean-Marc VIENOT

#### Membres internes élus avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE  
M. Vladan KONCAR  
M. Ahmida EL ACHARI  
M. Jean Pierre BAJART  
Mme Cheryl LOBB DE RAHMAN  
Mme Alicia PINDI  
Mme Marie POTDEVIN  
M. Xavier LEGRAND  
M. Xuyuan TAO  
Mme Marie Pierre DELESPIERRE  
M. Loïc CHEVREL  
Mme Laurène GRASSET

#### Membres de droit

M. Eric DEVAUX, Directeur  
M. Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services  
Mme Sabine MIKA, Agent-comptable

#### Etaient excusés

M. Serge BOONE  
M. Christophe CATTEAU  
M. Christophe COUDERT  
M. Valéry DALLE  
M. Eric BILLOT

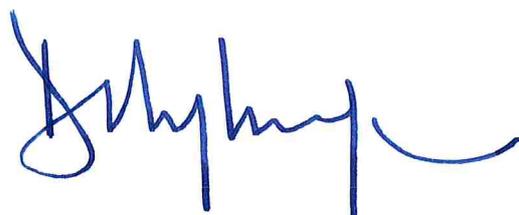
#### Ont donné procuration

Mr Vianney MULLIEZ, procuration à M. DELEPLANQUE  
M. Alain DENIEUL, procuration à M. Eric MEZIN  
M. Pascal BRUNIAUX, procuration à M. Vladan KONCAR  
M. Guillaume LEMORT, procuration à M. Vladan KONCAR  
M. Pierre PARANT, procuration à Laurène Grasset  
Mme Clara VOISIN, procuration à Loïc CHEVREL

#### Membres invités

M. Guy DUMORTIER, Président honoraire du CA  
Mme. Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction  
Mme Cécile GARRIGUES, Directrice des Ressources Humaines  
M. Arturo NUNEZ, Directeur Patrimoine et Logistique

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h20 par le Président M. Eugène DELEPLANQUE.



## SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

---

### I. Préambule

M. Eugène Deleplanque souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs :

- Alicia Pindi
- Marie Potdevin

Il présente également Cécile Garrigues, nouvellement arrivée en tant que DRH.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018

Il n'y a pas de question particulière concernant le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration.  
Le procès-verbal est soumis au vote.

#### **Motion 1**

Soumis au vote, le procès-verbal du 27 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

---

### II. Finances

#### 1. Subvention AFIT

Le Gala est prévu le 26 janvier 2019 et sera réparti en 3 axes :

- Remise des diplômes de 9h à 12h
- Repas des diplômés à la mairie de 19h30 à 21h30
- Gala au sein de l'école le soir avec défilé de mode par des créateurs de la région et gala

Plusieurs salles de l'ENSAIT sont concernées pour permettre 7 ambiances différentes : cour d'honneur, biblio, statue, salle AS, foyer, cafétéria ainsi que l'extérieur (coin fumeur) ...

Le montant total des dépenses du Gala de l'année précédente s'élève à 50 372,96 euros avec un léger déficit comblé par une réserve financière que possédait l'AFIT.

Le montant de la subvention demandée à l'ENSAIT s'élève à 5 500 euros.

#### **Motion 2**

La subvention AFIT 2019 est approuvée à l'unanimité.

1. *Election du Président du Conseil d'Administration*

Le vote a lieu à bulletin secret.

**Motion 3**

M. Eugène DELEPLANQUE est élu à l'unanimité.

M. Eugène Deleplanque prend la parole, remercie les administrateurs et indique que l'ENSAIT est pour lui, une source d'informations inépuisable qui lui a permis des échanges constructifs concernant le textile.

Il évoque également son implication dans des projets extrêmement importants dans les années à venir avec principalement le rapprochement des écoles d'ingénieurs.

2. *Point d'avancement sur la création du pôle d'ingénierie*

Une motion est soumise aujourd'hui à l'approbation du Conseil d'Administration afin de poursuivre ce processus de rapprochement. Elle a été présentée au sein des instances de chaque établissement (ENSAIT, Ecole Centrale de Lille et ENSCL).

Eric Devaux explique l'importance pour les établissements de passer aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) qui donnent une autonomie accrue à l'établissement. L'audit établi à l'époque rendait l'ENSAIT éligible aux RCE mais étant donné la taille de l'établissement, le passage aux RCE n'a pas été choisi.

L'objectif de ce rapprochement est triple : grandir en compétence, gagner en lisibilité internationale et apporter une valeur ajoutée à l'enseignement dispensé au sein du pôle.

De même, le collégium des grandes écoles se structure et un pôle d'ingénierie apporte une cohérence et montre que la région est capable d'offrir un véritable portefeuille de compétences.

La certitude est que ce pôle sera constitué de 5 écoles autonomes et qu'il ne s'agira pas de diplôme de spécialisation.

Il est défini que c'est Centrale Lille qui porte le projet car cet établissement est déjà aux RCE et pourra apporter son expérience.

Loïc Chevrel demande si les étudiants pourront bénéficier de services étendus, type bibliothèque, salles informatiques ou autres ? La réponse est oui. Emmanuel Duflos informe qu'il n'y a pas de bibliothèque mais que l'accès à LILLIAD sera possible pour les élèves ingénieurs et des accords seront conclus.

Vladan Koncar demande la différence entre rapprochement et fusion. D'un point de vue technique, il s'agit d'une fusion mais il n'y a pas de notion de dilution.

Vladan Koncar demande également des informations complémentaires concernant le nom du futur établissement et les frais de scolarité. Le nom doit contenir au moins le mot « institut ». Il y aura également le mot « Centrale » grâce à la notoriété existante.

Concernant les frais de scolarité, la tendance est à l'augmentation mais ce phénomène est général à toutes les écoles.

Marie Pierre Delespierre alerte sur le fait que le mot « institut » en anglais va faire perdre l'école en notoriété. Cheryl Lobb de Rahman le confirme également.

Eric Devaux rappelle que la cible est au 1<sup>er</sup> janvier 2020. A cette date, le Conseil d'Administration de l'ENSAIT n'existera plus. La constitution du nouveau Conseil d'Administration n'est pas encore définie et une refonte complète des statuts de l'école se fera dans le même temps.

#### **Motion 4**

La motion concernant la poursuite de la constitution du pôle d'ingénierie entre l'Ecole Centrale de Lille, l'ENSAIT et l'ENSCL est approuvée à l'unanimité.

### **3. Point sur la rentrée 2018**

Jean Pierre Bajart fait un rappel concernant le recrutement des élèves et apprentis en terme de nombre de places.

Cette année est une excellente année avec environ 2277 candidats pour 140 places à la rentrée 2018 avec un taux de remplissage global de 104 %.

Concernant la parité hommes/femmes, elle est en légère baisse avec un taux de femmes à 57 %.

Toutes les filières ont été correctement remplies avec une forte évolution du recrutement des BTS et DUT.

Cette année, l'apprentissage a attiré beaucoup de jeunes et d'entreprises au niveau national ayant entraîné un surbooking, avec une forte hausse pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2016, le recrutement se faisait jusqu'en novembre. En 2017, la filière était complète en septembre et en 2018, la filière était complète dès le début août. Des contrats ont été refusés cette année.

L'ENSAIT compte 56 partenaires dans des secteurs d'activités très divers tels que l'habillement, le luxe, le sport...

La problématique rencontrée est que l'ENSAIT propose un rythme d'apprentissage long de l'ordre d'un mois en école et un mois en entreprise, ce qui est difficilement applicable à certaines entreprises.

Laurent Cogez indique que l'apprentissage a un regain d'attractivité dans les PME. Laurent Pierre confirme que le profil des apprentis correspond de plus en plus aux attentes des entreprises.

A titre d'information, environ 50 % des apprentis signent un contrat dans l'entreprise.

La question est posée de savoir quel serait le nombre d'apprentis maximum si l'ENSAIT propose 2 sessions : une session courte et une session longue ? Au-delà de 130 diplômés ENSAIT, il est difficile de leur assurer une employabilité mais il est possible d'augmenter légèrement le nombre global de diplômés.

Le montant du coût de l'apprenant en classique est de 12 000 euros environ et 10 000 euros en apprentissage.

Laurent Pierre demande quel type de profil attendent les entreprises demandeuses d'ingénieurs textile. Est-ce plutôt de l'apprentissage ou des ingénieurs issus d'une formation classique ? Jean Pierre Bajart n'a pas de réponse à donner ce jour mais il serait intéressant de creuser le sujet afin que l'ENSAIT réponde aux besoins du marché.

Guy Dumortier participe au Conseil d'Administration depuis 19 ans et explique que cette école est au service d'une profession et ne peut donc pas disparaître. Elle a considérablement évolué. Elle a le mérite et le devoir d'exister.

*Départ de Mr LAZZARO à 18h15.*

#### 4. Point sur la réforme de l'apprentissage

70 décrets sont en cours d'élaboration suite à la loi du 5 septembre 2018.

Jean Pierre Bajart présente les grandes lignes de cette réforme :

- Confier au monde professionnel la définition du contenu des enseignements.
- Cibler les aides sur les petites entreprises et les premiers niveaux de qualification
- Développer et rendre attractif les formations en alternance auprès des jeunes
- Modification des financements.

L'ENSAIT est une antenne du CFA (Centre de Formation par Apprentissage) de Formasup.

L'axe principal des missions renforcées des CFA est de permettre aux apprentis en rupture de contrat d'apprentissage de poursuivre leur formation pendant 6 mois et contribuer à retrouver une entreprise.

La nouveauté qui est inscrite dans la loi est la logique d'évaluation de la performance des CFA avec la diffusion publique d'indicateurs.

La loi favorise la création des CFA et modifie considérablement la gouvernance et les modes de financement avec entre autres la transformation des OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) en OPCO (OPérateurs de COmpétences) définis par secteurs d'activités et la création de l'agence « France Compétences » en remplacement des organismes FPSPP, CNEFOP, COPANF et CNCPC.

Cette réforme modifie également la gouvernance avec de nouveaux modes de financement ce qui aura pour conséquence directe au niveau de l'ENSAIT de faire un recrutement 2019 difficile car à cheval sur 2 systèmes de financement.

#### 5. Présentation des axes stratégiques de l'ENSAIT

L'établissement est évalué par l'HCERES très prochainement. Le rapport d'autoévaluation a été déposé le 20 septembre et l'audit aura lieu du 27 au 29 novembre prochain. Certains administrateurs pourront être reçus par le Comité d'évaluation à cette occasion.

Le laboratoire sera également évalué fin janvier et la commission CTI évaluera la formation le 9 janvier 2019.

Eric Devaux remercie les personnes ayant participé à la construction du Rapport d'Autoévaluation et la réunion qui a eu lieu début octobre avec l'HCERES a mis en valeur la qualité du dossier rendu.

Concernant les axes stratégiques, plusieurs points sont à relever :

- L'établissement inscrit sa politique de développement autour de ses missions fondamentales de formation et de recherche,
- Une démarche qualité globale auprès des étudiants et du personnel est mise en œuvre et apporte des idées d'amélioration,
- L'établissement se positionne en leader sur le plan européen et affirme sa spécificité textile,
- La récente réforme pédagogique permet de mettre en adéquation les modalités de la formation avec les besoins de l'industrie du secteur,
- L'innovation pédagogique et les nouveaux outils pédagogiques voient le jour grâce au Conseil de Perfectionnement,
- L'établissement développe le secteur de l'apprentissage depuis 2000,
- La Direction des Relations Extérieures joue un rôle très transversal avec une création de poste afin d'affiner les relations avec le GEMTEX.

Par ailleurs, le laboratoire de recherche GEMTEX dépose son propre dossier dont les grandes lignes sont :

- Un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) est en cours de construction,
- Le GEMTEX tend vers une extension à l'international avec la création d'un laboratoire international spécifique textile.

Eric Mezin demande à ce que les sujets présentés lors du Conseil de Perfectionnement puissent être présentés rapidement lors des prochains Conseils d'Administration.

#### Motion 5

Les axes stratégiques de l'ENSAIT sont approuvés à l'unanimité.

### 6. SAIC : avis sur la nomination du directeur et recentrage du périmètre de ses missions

Il est proposé de nommer Stéphane Leprêtre en tant que Directeur du SAIC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il est également proposé que les projets collaboratifs soient rattachés au budget de l'école et non plus du SAIC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Vladan Koncar évoque le fait que cela peut affaiblir le SAIC. La réponse est non puisque que les contrats privés (en forte hausse) seront toujours rattachés au SAIC. Le SAIC se recentre sur ses missions.

#### Motion 6

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à l'unanimité à la nomination de Stéphane LEPRETRE en tant que Directeur du SAIC et le Conseil d'Administration approuve également à l'unanimité l'intégration de la gestion des contrats publics (dits collaboratifs) au budget de l'école et non plus du SAIC, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## IV. Ressources Humaines

### 1. Campagne d'emplois 2019

Cécile Garrigues présente la campagne d'emplois pour l'année 2019.

BUDGET ETAT					
N° du support	Corps	Section/Discipline	Année 2017/2018		Objectifs rentrée 2019
			Motif de la vacance	Date de la vacance	Observations
20	PU	33	Décharge de direction	01/09/2015	Renouvellement d'1 IGR en CDD jusqu'au 31/08/2020
0005	PREN	Informatique	Retraite	01/10/2019	1er vœu : transformation en PU 2ème vœu : transformation en PRAG
38	MCF	33-62	Disponibilité pour convenances personnelles	01/09/2017	Recrutement d'1 ATER du 01/09/2019 au 31/08/2020
2	PRAG	Economie et Gestion		02/04/2014	Renouvellement de 2 enseignants contractuels à mi-temps : Discipline Marketing jusqu'au 31/08/2019
14	PRAG	Anglais		01/10/2013	Discipline Anglais jusqu'au 31/08/2020
40	ATER	60	Fin de CDD	01/09/2019	Renouvellement d'1 enseignant contractuel en CDI (Anglais) Renouvellement d'1 ATER ministériel jusqu'au 31/08/2020

BUDGET ETAT						
Année 2017/2018						Objectifs rentrée 2019
N° du support	Corps	BAP	Affectation	Motif de la vacance	Date de la vacance	Observations
59796W	IGE	J	Direction de la formation	Poste vacant		Occupé par 1 CDI
5884E	ASI	J	Direction des ressources humaines	Poste vacant		Occupé par 1 CDI
32355U	TECH	G	Direction du patrimoine	Retraite (susceptible)	01/09/2019	Ouverture d'un concours de TECH BAP G (si retraite confirmée)
02215F	ADJENES		Direction de la formation	Retraite	01/02/2019	Poste gelé (recrutement d'1 CDD jusqu'au 31/08/2020)
C	G		Direction du patrimoine	Agent d'accueil	31/12/2018	Recrutement d'1 CDD jusqu'au 31/12/2019 (RTP Etat)

BUDGET RESSOURCES PROPRES						
Année 2017/2018						Objectifs rentrée 2019
Niveau du contrat	BAP	Affectation	Emploi		Date de fin de contrat	Observations
A	J	Direction	Assistante		31/12/2018	Occupé par 1 CDD renouvelé jusqu'au 31/12/2019
A	J	Direction des relations externes	Chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche		31/08/2019	Support d'IGE en attente (CDD financé sur recettes COMUE jusqu'au 31/12/2019)

## Motion 7

La campagne d'emplois 2019 est approuvée à l'unanimité.

*Départ de Mr Mezin, Mme Campagne et Mr Koncar à 19h15.*

## V. Patrimoine

### 1. Présentation de l'opération de réhabilitation énergétique

Arturo Nunez présente l'état d'avancement des travaux de réhabilitation énergétique de l'ENSAIT.

- Tranche ferme en cours d'exécution :
  - Isolation thermique par l'extérieur secteur T1
  - Panneaux photovoltaïques
  - Changement de fenêtres
  - Relamping led
  - Raccordement au chauffage urbain
  - Isolation des combles
- Tranche optionnelle 1 :
  - Changement des fenêtres du bâtiment I et T côté rue et côté nord
  - Isolation thermique par l'extérieur secteur T, côté rue

La question est posée de savoir s'il est possible de mettre en place une façade utilisant du tissu. Le projet n'a pas été mis à l'étude pour des raisons financières.

Une présentation de la maquette numérique est présentée aux administrateurs. Ce projet de maquette numérique coûte environ 1,50 euros du m<sup>2</sup> SHON soit environ 25000 euros HT pour l'ensemble du bâtiment. Cette maquette permet un suivi des travaux du bâtiment.

## Motion 8

L'affermissement de la tranche optionnelle 1 est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 19h30.

Fait à Roubaix, le 17 Octobre 2018  
Le Président du Conseil d'Administration

Eugène DELEPLANQUE

